
Enregistrement des sociétés de personnes et des sociétés de prévoyance

218 Guide de rechercheDernière mise à jour
Février 2013

Ce guide de recherche vous aidera à trouver des documents du gouvernement de l'Ontario se rapportant à l'enregistrement de sociétés de personnes et de sociétés de prévoyance.

POUR COMMENCER

Étape 1 : Déterminer le type d'entreprise que l'on recherche

Au moment de la recherche, vous devez déterminer si les documents recherchés se rapportent à une société de personnes, à une entreprise individuelle, à une personne morale ou à une société de prévoyance.

Une **société de personnes** peut-être :

- soit une **société en nom collectif**, à savoir une entreprise dont les copropriétaires – appelés associés – sont solidairement responsables de l'actif et des dettes de l'entreprise (p. ex. : si l'entreprise fait faillite, les copropriétaires font aussi faillite);
 - soit une **société en commandite**, à savoir une entreprise formée de deux types d'associés – les commandités et les commanditaires – qui, selon leur appellation, sont impliqués ou non dans la gestion de l'entreprise et sont plus ou moins responsables des dettes de la société.
- Une **entreprise individuelle** est une entreprise qui a un seul propriétaire. C'est une entreprise enregistrée. Elle n'est pas constituée en personne morale.
 - Une **personne morale** est une société ou une compagnie qui est juridiquement distincte de ses actionnaires ou propriétaires, ceux-ci n'étant

pas responsables de l'actif et du passif de la société. Selon la structure organisationnelle, le nom de la société inclut les abréviations ou les mots suivants : « Corp. » ou « Corporation »; « Inc. », « Incorporée » ou « Incorporated »; « Ltée », « Ltd. », « Limitée » ou « Limited ».

Si vous cherchez des documents concernant une personne morale, voir le *Guide de recherche 217 : Documents gouvernementaux relatifs aux personnes morales*.

Les **sociétés de prévoyance** (*benevolent societies*) étaient autrefois des organismes d'assistance mutuelle. Elles fournissaient divers services sociaux et économiques à leurs membres, notamment des assurances collectives. Parmi ces sociétés, on peut citer : Ancient Order of Foresters; Canadian Order of Foresters (aujourd'hui Forestiers canadiens, Société d'assurance-vie); Chosen Friends of the Grand Council of Ontario; Loyal True Blue Association; Knights of Pythias ou Order of Knights of Pythias; Independent Order of Odd Fellows, et bien d'autres groupes encore.

LES DOCUMENTS

Documents relatifs aux sociétés de personnes et aux entreprises individuelles

La société de personne et l'entreprise individuelle enregistrent – ou inscrivent – leur entreprise au moyen d'une déclaration, qui indique la date de l'enregistrement et la personne qui enregistre l'entreprise.

Sociétés de personnes et entreprises individuelles enregistrées avant le 1^{er} juillet 1973

- La déclaration était déposée auprès du comté.
- Il fallait remplir une déclaration seulement pour la création de l'entreprise. Mais certains propriétaires remplissaient une déclaration quand il y avait un changement de propriété ou à la dissolution de l'entreprise.
- Pour le district de Thunder Bay, contacter le bureau d'enregistrement immobilier. Pour d'autres comtés, [cliquez ici pour consulter une description de la Série RG 55-17](#).

Sociétés de personnes et entreprises individuelles enregistrées entre le 1er juillet 1973 et le 31 décembre 1991.

- La déclaration était déposée en un lieu central (les entreprises existantes ont dû déposer une nouvelle déclaration avant le 31 décembre 1974).
- La déclaration devait être renouvelée tous les cinq (5) ans.

- Pour plus de renseignements, [cliquez ici pour consulter une description de la Série RG 55-16](#).

Sociétés de personnes et entreprises individuelles enregistrées depuis le 1^{er} janvier 1992

- Se rendre au site Web de *ServiceOntario* ([Cliquez ici pour consulter le site web de Service Ontario](#)) pour des renseignements à ce sujet. .

1. Documents relatifs aux sociétés de prévoyance

Documents relatifs à la constitution des sociétés de prévoyance : Aux termes de la loi intitulée *Act Respecting Benevolent, Provident and Other Societies* de 1874, les sociétés de prévoyance déposaient leurs documents de constitution auprès de la cour de comté ou du greffier de la paix. Ces documents peuvent se trouver dans les séries de documents gouvernementaux de la cour de comté ou du greffier de la paix du comté ou du district. Les séries suivantes portent exclusivement sur la constitution de ces sociétés :

- Sociétés de prévoyance et de secours mutuel – Constitution auprès de la Cour du comté de York ([Cliquez ici pour consulter une description de la RG 22-5818](#))
- [Cliquez ici pour consulter une description de la RG 22-5880](#) : Sociétés de prévoyance et de secours mutuel – Constitution auprès du greffier de la paix du comté de York
- Cliquez ici pour consulter une description de la RG 22-1876 : Déclarations de constitution déposées auprès du greffier de la paix du comté d'Essex ([Cliquez ici pour consulter une description de la RG 22-1876](#))
- Déclarations de constitution déposées auprès du greffier de la paix des Comtés unis de Stormont, Dundas et Glengarry, RG 22-4988.

Dossiers relatifs aux sociétés de prévoyance : Les Archives publiques détiennent des dossiers documentant les sociétés de prévoyance pour les années allant de 1873 à 1969. Pour trouver la liste des microfilms et les instructions pour l'utilisation de l'index des documents relatifs aux sociétés de prévoyance, [Cliquez ici pour consulter une description de la Série RG 55-7](#) . Les dossiers mentionnés dans l'index font partie des Documents de constitution des sociétés de prévoyance (série RG 55-8).

Si vous ne trouvez pas un dossier, essayez de faire une recherche dans les documents se rapportant aux personnes morales. [Cliquez ici pour consulter le Guide de recherche 217 : Documents gouvernementaux relatifs aux personnes morales](#).

Documents réglementaires : [Cliquez ici pour consulter une description des Documents réglementaires du Surintendant des assurances, série RG 82-1](#) .

Autres documents relatifs aux sociétés de prévoyance : Les Archives publiques détiennent les documents privés de certaines sociétés de prévoyance. Rechercher le nom de la société dans la Base de données [\[Cliquez ici pour consulter la base de données des descriptions de documents d'archives.\]](#)

POUR NOUS JOINDRE

À votre service

Même si nous ne pouvons pas faire la recherche pour vous en ce qui concerne les documents d'enregistrement des sociétés de personnes et des sociétés de prévoyance, notre personnel de référence sont prêts à vous aider. Vous pouvez nous appeler ou nous envoyer vos demandes par la poste ou par courriel. Mieux encore, vous pouvez même vous rendre aux Archives publiques de l'Ontario.

Contacts

Téléphone : 416 327-1600

Courriel : [cliquez ici pour envoyer un courriel aux Archives publiques de l'Ontario](#)

Adresse : Archives publiques de l'Ontario, 134, boul. Ian Macdonald, North York ON, M7A 2C5

Site Web

Pour vous renseigner sur les collections des Archives publiques de l'Ontario et accéder aux guides de recherche et à d'autres matériels utiles mis à la disposition des clients par l'entremise des Archives publiques, veuillez-vous rendre au à notre Web : [Cliquez ici pour consulter le site web des Archives publiques de l'Ontario.](#)

Services à la clientèle et guides de recherche

Les Archives publiques de l'Ontario ont publié une série de guides de recherche détaillés sur une variété de sujets particuliers. Pour d'autres renseignements à ce sujet, allez au site des Archives publiques, et à la page d'accueil, sélectionnez « Guides des services à la clientèle et guides de recherche », sous le titre « Accédez à nos collections ».

Les renseignements de ce site sont fournis à titre de service au public. Bien que nous nous efforcions de faire en sorte que l'information soit à jour et exacte, des erreurs surviennent parfois. Nous ne pouvons donc pas garantir que l'information est exacte. Les lecteurs devront si possible vérifier l'information avant de s'en servir.